

Rapport de Gestion 2004

Fondation de prévoyance **ASMAC** | Kollerweg 32 | Case postale 389 | CH-3000 Berne 6



Table des matières

Chiffres-clés	4
Le mot du Président	6
Comptes annuels 2004	8
Annexe	11
1. Base et organisation	11
2. Membres actifs et rentiers	14
3. Nature de l'application du but	15
4. Principes d'évaluation et de présentation des comptes, permanence	16
5. Risques actuariels / Couverture des risques / Degré de couverture	19
6. Explications relatives aux placements et au résultat net des placements	21
7. Autres informations relatives à la situation financière	24
Annexe 1 / Liste des hôpitaux et institutions	25
Annexe 2 / Rapport de l'organe de contrôle	34

Chiffres-clés

Structure de la caisse de pension

Fondation/Siège	1983/Berne
Structure juridique	Fondation
Nature de la caisse	Caisse autonome
Prévoyance vieillesse	Primauté des cotisations
Contrat de prévoyance risque	Primauté des prestations

Données actuarielles

	2004	2003
Dossiers d'assurés actifs	13 546	12 860
Dossiers de rentiers	325	313
Nombre de comptes de libre passage	2 628	2 470
Rémunération du capital épargne vieillesse	2,25%	3,25%

	MCHF 2004	MCHF 2003
Avoirs-épargne	870.3	831.5
Capital de couverture pour rentiers	85.3	78.9
Provisions techniques	16.6	16.4

Données caractéristiques importantes

	2004	2003
Degré de couverture *	99,5%	96,7%
Charges administratives moyennes ** par dossier d'assuré en CHF	175.00	199.00

* taux d'intérêt CFA/PRASA 4%

** sans frais de transaction de valeurs

Comptes annuels

Bilan

Actif	MCHF 2004	MCHF 2003
Placements de la fortune	964.1	894.0
Compte de régulation actif	4.2	4.3
Total de l'actif	968.3	898.3

Passif

Dettes	1.2	1.4
Compte de régulation passif	0.2	0.5
Provisions non techniques	0.0	0.1
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	972.2	926.8
Réserve de fluctuation de valeurs	0	4.2
Capital de la fondation, fonds libres/Découverts	-5.3	-34.7
Total du passif	968.3	898.3

Compte d'exploitation

	MCHF 2004	MCHF 2003
Activité d'assurance		
Apports des cotisations et prestations d'entrée	181.3	171.4
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	-141.9	-139.6
Dissolution/Constitution de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de contribution	-45.4	-37.8
Produit des prestations d'assurance et des charges d'assurance	-0.6	0.6
Résultat net de l'activité d'assurance	-6.6	-5.4
Résultat net des placements	32.2	83.1
Autres produits	0.3	1.6
Frais d'administration	-2.3	-2.3
Excédent des produits/charges avant dissolution/constitution de la réserve de fluctuation de valeurs	23.6	77.0
Dissolution/Constitution de la réserve de fluctuation de valeurs	0	-3.6
Excédent des produits	23.6	73.4

Le mot du Président

L'exercice s'est essentiellement présenté sous le signe de l'adaptation à la 1ère révision de la Loi sur la prévoyance professionnelle (LPP). Le refus de la 11ème révision de l'AVS au printemps 2004 a malheureusement contrecarré la synchronisation escomptée entre ces deux piliers de prévoyance. Pour la prévoyance professionnelle, cela signifie de nouveaux frais de coordination considérables. Au niveau de la politique sociale, le développement du domaine de l'assurance invalidité est passé au premier plan. L'augmentation des rentes allouées et des coûts qu'elles engendrent semble être incontrôlable. Il est souhaitable d'obtenir un assouplissement de l'assurance invalidité avec la 5ème révision. La pression pour une performance toujours plus élevée ainsi que l'accroissement, en partie brutal, de l'effet de globalisation aggravent l'état de santé général sur le lieu de travail. Les agents de l'économie et de l'Etat doivent veiller à ce que la question de «l'intégration avant la retraite» ne passe pas à l'ordre du jour. L'orientation de notre réseau d'assurance sociale ne va pas dans le sens de permettre à ce système de désélectionner tous ceux qui, soi-disant, ne peuvent pas être performants à cent pour cent. On exige des employeurs qu'ils engagent leur personnel en tenant de plus en plus compte de leurs possibilités et de leurs capacités mais aussi qu'ils créent un environnement qui pousse à la performance.

Le Conseil de fondation a examiné le règlement en fonction des modifications de la LPP intervenues au niveau légal - dans la mesure où elles n'ont pas déjà été effectuées lors de la révision du règlement en 2001 - et l'a adapté selon les nécessités. Les contrats d'adhésion et les plans de prévoyance ont été réélaborés avec les employeurs et actualisés au 1er janvier 2005.

Dans un marché difficile, marqué depuis longtemps par un mouvement latéral avec de faibles volumes traités et une volatilité du marché plus importante que jamais, les placements de biens ont permis à notre fondation de prévoyance de réaliser une performance globale de 4,48 pour cent. Ceci nous permet de nous positionner à 0,28 pour cent au-dessus de la performance moyenne des caisses de pension suisses. Une fois de plus, la diversification des placements tout comme la minimisation ciblée des risques ont porté leurs fruits. Les augmentations d'intérêt sur les obligations annoncées bien à l'avance ne se sont pas encore produites. Nous nous montrerons également plus réservés à l'avenir vis-à-vis des placements à moyen et long termes.

Le renversement positif de la tendance survenu en 2003 concernant les cas de prestations s'est jusqu'à présent confirmé. Il a fallu en moyenne assumer peu de nouveaux engagements ce dont bénéficiera également la situation de nos assurés sur leur lieu de travail. Est-ce là, en fin de compte, le résultat des améliorations des conditions de travail obtenues par l'association ASMAC, voilà une question à laquelle on ne peut encore répondre à l'heure actuelle.

En plus des performances globales positives, un excédent provenant des recettes des primes de risque a eu des retombées sur le calcul du degré de couverture. Après rémunération des capitaux épargne vieillesse à 2,25 pour cent et prise en compte des frais d'administration à charge des comptes annuels, le degré de couverture actuel s'élève à 99,5 pour cent. Le but fixé, qui était de pouvoir présenter un bilan équilibré dans les trois ans, a été manqué de peu. La stratégie choisie nous permet pourtant d'être confiants dans notre objectif qui est d'atteindre à nouveau, sur plusieurs années et sans mesures d'assainissement complémentaires, la totalité du degré de couverture ainsi que les réserves de fluctuation des valeurs nécessaires.

Eu égard au découvert encore présent, le Conseil de fondation a décidé de maintenir la rémunération du capital épargne vieillesse en 2005 à son minimum légal de 2,5 pour cent.

Le Conseil de fondation a tenu trois réunions ordinaires au cours desquelles les sujets suivants ont été traités:

17 mars 2004

- Reporting financier du Credit Suisse Asset Management
- Office des assurances sociales et de la surveillance des fondations
- Information Service de traitement des cas de prestations
- Information Comité chargé des investissements
- Rapport de la direction

2 juin 2004

- Expertise actuarielle de Hewitt Associates SA
- Rapport de révision et managementletter de PricewaterhouseCoopers SA
- Rapport de gestion 2003
- Election de l'organe de contrôle pour 2004
- Reporting financier du Credit Suisse Asset Management
- Asset Allocation
- Information Service de traitement des cas de prestations
- Information Comité chargé des investissements
- Rapport de la direction

11 novembre 2004

- Reporting financier du Credit Suisse Asset Management
- Credit Suisse Asset Management - Collaboration
- Révision intermédiaire 2004
- Vérification du système de sécurité et de la cohérence des données par PricewaterhouseCoopers SA
- Coût et Benchmarking 2003
- Expertise actuarielle
- Révision du règlement au 1er janvier 2005
- Rémunération du capital épargne vieillesse à partir du 1er janvier 2005
- Renchérissement des rentes au 1er janvier 2005
- Budget 2005
- Information Service de traitement des cas de prestations
- Information Comité chargé des investissements
- Rapport de la direction

Last but not least: je souhaite adresser mes remerciements d'une part aux collègues du Conseil de fondation pour leur collaboration très efficace et précieuse et d'autre part à tous les membres du personnel de l'administration qui garantissent par leur grand engagement et leur haute compétence professionnelle les prestations de service de la Fondation de prévoyance ASMAC.

Berne, le 16 juin 2005

Dr med. Heinz Mumenthaler | Président

Comptes annuels 2004

Bilan au 31 décembre

Actif	CHF 2004	CHF 2003
Placements de la fortune		
Liquidités, placements sur le marché monétaire	191 016 016	84 748 862
Débiteurs (employeurs)	13 187 932	11 773 883
Créances	2 311 736	1 123 191
Titres	623 113 191	662 210 903
Hypothèques	33 190 000	42 915 000
Private Equity	10 998 601	1 443 752
Immeubles et immobilisations corporelles	90 253 829	89 782 094
Total des placements de la fortune	964 071 306	893 997 685
Compte de régularisation actif	4 251 059	4 351 045
Total de l'actif	968 322 364	898 348 729
Passif		
Dettes		
Autres dettes	1 208 588	1 436 523
Total des dettes	1 208 588	1 436 523
Compte de régularisation passif	187 747	531 141
Provisions non techniques	0	100 000
Capitaux de prévoyance et provisions techniques		
Capital de prévoyance des assurés actifs	870 287 227	831 541 506
Capital de prévoyance des retraités	85 262 753	78 965 574
Provisions techniques	16 678 000	16 350 000
Total des capitaux de prévoyance et des provisions techniques	972 227 980	926 857 080
Réserve de fluctuation de valeurs	0	4 204 855
Capital de la fondation, fonds libres/Découvert		
+/- Situation en début de période	-34 780 870	-108 246 261
Première application Swiss GAAP RPC 26	5 834 855	0
Excédent des produits/Excédent des charges	23 644 064	73 465 391
Situation en fin de période	-5 301 951	-34 780 870
Total du passif	968 322 364	898 348 729

Compte d'exploitation au 31 décembre

	CHF 2004	CHF 2003
Activité d'assurance		
Cotisations, apports ordinaires et autres		
+ Cotisations des salariés	60 516 897	57 612 303
+ Contributions des employeurs	72 531 353	69 159 201
+ Cotisations de tiers	32 736	81 506
+ Primes uniques et rachats	7 579 854	5 611 023
Total des cotisations, apports ordinaires et autres	140 660 840	132 464 032
Prestations d'entrée		
+ Apports de libre passage	39 894 596	38 136 482
+ Remboursements de versements anticipés pour la propriété du logement/divorce	687 410	775 130
Total des prestations d'entrée	40 582 006	38 911 612
Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée	181 242 846	171 375 645
Prestations réglementaires		
- Rentes de vieillesse	-478 190	-437 904
- Rentes de survivants	-1 635 989	-1 857 609
- Rentes d'invalidité	-4 144 336	-3 708 535
- Prestations en capital à la retraite	-1 584 843	-599 498
- Prestations en capital au décès et à l'invalidité	-3 610	-45 463
Total des prestations réglementaires	-7 846 967	-6 649 008
Prestations extraréglementaires	-33 583	-7 789
Prestations de sortie		
- Prestations de libre passage en cas de sortie	-121 007 711	-123 487 216
- Versements anticipés pour la propriété du logement/divorce	-12 971 712	-9 411 022
Total des prestations de sortie	-133 979 423	-132 898 238
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	-141 859 973	-139 555 035
Dissolution/Constitution de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de contributions		
+/- Dissolution/Constitution de capitaux de prévoyance assurés actifs	-21 207 928	-22 183 640
+/- Dissolution/Constitution de capitaux de prévoyance retraités	-6 297 179	9 834 426
+/- Dissolution/Constitution de provisions techniques	-328 000	-1 450 000
- Rémunération du capital épargne	-17 537 793	-24 037 368
Total des dissolutions/constitutions de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de contributions	-45 370 900	-37 836 582
Produits de prestations d'assurance		
+ Prestations d'assurance	0	1 228 000
Total des produits de prestations d'assurance	0	1 228 000
Charges d'assurance		
- Cotisations au fonds de garantie	-635 000	-660 771
Total des charges d'assurance	-635 000	-660 771
= Résultat net de l'activité d'assurance	-6 623 027	-5 448 743

Compte d'exploitation au 31 décembre

	CHF 2004	CHF 2003
Activité de placements de la fortune		
Résultat net des placements		
+/- Produit net des liquidités, placements sur le marché monétaire	-440 618	1 338 357
+/- Produit net des titres	21 112 156	72 977 538
+/- Produit net des Private Equity	57 274	0
+/- Produit net des immeubles et immobilisations corporelles	10 779 803	7 578 467
+/- Produit net des hypothèques	1 367 420	1 873 689
+/- Autres intérêts et frais	-40 460	19 393
+/- Frais administratifs relatifs aux placements	-660 000	-660 000
Total du résultat net des placements de la fortune	32 175 575	83 127 445
Autres produits		
+ Produits de prestations fournies	100 495	99 194
+ Produits divers	225 710	1 543 198
Total des autres produits	326 204	1 642 392
Autres frais		
Autres frais	-1 851	-14 795
Total des autres frais	-1 851	-14 795
Frais d'administration		
- Frais d'administration	-2 232 837	-2 286 052
Total des frais d'administration	-2 232 837	-2 286 052
Excédent des produits/charges avant dissolution/constitution de la réserve de fluctuation de valeurs		
	23 644 064	77 020 246
Dissolution/Constitution de la réserve de fluctuation de valeurs		
	0	-3 554 855
Excédent des produits	23 644 064	73 465 391

1. Base et organisation

1.1 Forme juridique et but

La Fondation de prévoyance ASMAC revêt la forme juridique d'une fondation. Elle a pour but d'assurer en tant que fondation commune, la prévoyance professionnelle dans le cadre de la LPP et de ses dispositions d'exécution, pour les médecins-assistant(e)s et chef(fe)s de clinique, d'autres médecins employés ainsi que pour d'autres personnes de formation universitaire pendant la période de formation complémentaire, les employé(e)s de l'ASMAC, de ses sections et organisations, contre les risques économiques de la vieillesse, du décès et de l'invalidité. Elle peut, dans le cadre de ses activités, dépasser les dispositions prévues dans la LPP. La fondation peut assurer exceptionnellement la prévoyance professionnelle pour du personnel sans formation universitaire, employé auprès d'employeurs affiliés ou pour lequel l'employeur affilié effectue le décompte des cotisations d'assurance sociale, dans la mesure où son activité est en rapport étroit avec le domaine d'activité des médecins-assistant(e)s ou chef(fe)s de clinique ou d'autres personnes de formation universitaire. L'affiliation des employeurs est conclue par écrit, sur la base de contrats d'adhésion.

1.2 Enregistrement LPP

La fondation est inscrite dans le registre de la prévoyance professionnelle du canton de Berne sous le numéro BE.0467 et est soumise à l'autorité de surveillance compétente.

1.3 Acte de fondation et règlements

Acte de fondation du	6 juin 1983
révisé le	21 novembre 2000
Règlement du	1er janvier 2004
Règlement d'organisation du	20 novembre 2002
Règlement de placements du	20 novembre 2002

1.4 Organe de gestion (paritaire) / Droit à la signature

Conseil de fondation - Représentants des employés

Dr med. **Heinz Mumenthaler**, Président
Kirchstrasse 52, 3097 Liebefeld
• Signature collective à deux

Dr med. **Lorenz Büchler** (à partir du 17 mars 2005)
Orthopédie, Hôpital de l'Île, 3010 Berne
• Membre du Service de traitement des cas de prestations

Dr med. **Urs Eichenberger**
Clinique et polyclinique d'anesthésiologie, Département DAIN, Hôpital de l'Île, 3010 Berne
• Membre du Comité chargé des investissements

Dr med. **Beat Helbling** (jusqu'au 28 février 2005)
Hôpital cantonal de Saint-Gall, Département de médecine interne, Section de gastro-entérologie et d'hépatologie, Rorschacher Strasse 95, 9007 Saint-Gall
• Membre du Service de traitement des cas de prestations

Lucius Huber, docteur en droit
Case postale 336, Dufourstrasse 11, 4010 Bâle

- Président du Comité chargé des investissements
- Signature collective à deux

Dr med. **Hugo Kupferschmidt**
Centre suisse d'informations toxicologiques de Zurich, 8032 Zurich

- Membre du Service de traitement des cas de prestations
- Signature collective à deux

Dr med. **Eric Odenheimer**
Département de gastro-entérologie, Hôpital de l'Île, 3010 Berne

Dr med. **Gert Printzen**
Institut de chimie clinique, Département DOLS, Hôpital de l'île, 3010 Berne

Stephan Skaanes, licencié ès sciences économiques
Institut suisse d'organisation bancaire, Université de Zurich, Plattenstrasse 14, 8032 Zurich

Conseil de fondation - Représentants des employeurs

Rolf Huber, licencié en droit, Vice-président
Directeur de la caisse d'assurance des fonctionnaires du canton de Zurich,
case postale, 8090 Zurich

- Membre du Comité chargé des investissements
- Signature collective à deux

Véronique Dutoit-Aemmer
Responsable Ressources Humaines, Office de la Logistique Hospitalière
Mont Paisible 14, 1011 Lausanne

Rolf Hochuli, docteur ès sciences économiques
Directeur Services, Hôpital de l'Île, 3010 Berne

- Membre du Comité chargé des investissements

Elmar Florin Kobler, docteur ès sciences politiques
Chef du service du personnel du canton de Saint-Gall, Davidstrasse 35, 9001 Saint-Gall

Jutta Pils, licenciée en droit
Hôpital universitaire Bâle, Etat-major de direction, Hebelstrasse 32, 4031 Bâle

Pascal Scholl, licencié ès sciences politiques
Département des finances du canton d'Argovie, Département P + O, Tellihochhaus, 5004 Aarau

Theodor Steger, licencié ès sciences politiques
Directeur de l'hôpital cantonal d'Olten, 4600 Olten

- Membre du Service de traitement des cas de prestations

Christine Zimmermann
Association des hôpitaux zurichois (VZK), case postale, 8610 Uster

- Membre du Service de traitement des cas de prestations
- Signature collective à deux

Le Conseil de fondation est élu pour une période de quatre ans. La période en cours se termine en décembre 2008.

Gérance

Peter Scotton, Directeur

- Signature collective à deux

Michael Liechti, Directeur suppléant

- Signature collective à deux

Brian K. Zuckweiler, Asset Manager

- Signature collective à deux

1.5 Experts, organe de contrôle, conseillers, autorité de surveillance

Hewitt Associates SA

Experts en prévoyance professionnelle, Lagerstrasse 33, 8004 Zurich

PricewaterhouseCoopers SA

Hallerstrasse 10, 3012 Berne

**Office des assurances sociales et de la surveillance
des fondations du canton de Berne OASSF**

Forelstrasse 1, 3072 Ostermundigen

1.6 Employeurs affiliés

Peuvent s'affilier à la fondation:

- les cantons, communes, syndicats hospitaliers et autres employeurs de droit public employant du personnel médical;
- les hôpitaux et autres institutions de la santé publique, pour autant qu'ils emploient du personnel médical;
- l'ASMAC, ses sections et organisations;
- exceptionnellement et après accord du Conseil de fondation, les autres employeurs disposant de personnel non médical, pour autant que ce personnel soit de formation universitaire pendant la période de formation complémentaire ou qu'ils assument entièrement ou partiellement leurs obligations vis-à-vis de la LPP.

Les données détaillées concernant les employeurs affiliés figurent dans l'annexe 1 (à partir de la page 25).

2. Membres actifs et rentiers

2.1 Assurés actifs	2004	2003
Argovie	632	620
Appenzell Rhodes-Extérieures	31	30
Bâle-campagne	216	196
Bâle-ville	1 138	1 125
Berne	1 602	1 569
Glaris	31	35
Grisons	210	198
Lucerne	417	400
Neuchâtel	131	115
Nidwald	18	19
Obwald	22	20
Schaffhouse	77	74
Schwyz	61	61
Soleure	243	228
Saint-Gall	664	645
Thurgovie	223	206
Uri	19	17
Vaud	1 270	1 165
Valais	28	29
Zurich	5 751	5 364
Adhésions directes (y compris l'assurance en cas d'interruption d'emploi)	628	613
Divers	134	131
Total	13 546	12 860
dont femmes	6 237	5 803
dont hommes	7 309	7 057
Comptes de libre passage	2 628	2 470
2.2 Bénéficiaires de rentes	2004	2003
Rentes de vieillesse	28	24
Rentes de survivants (veufs et veuves)	41	37
Rentes d'orphelins ou demi-orphelins	61	58
Rentes d'invalidité (y compris invalides partiels)	119	115
Rentes d'enfants d'invalides	76	79
Total	325	313

3. Nature de l'application du but

3.1 Explications des contrats d'affiliation et des plans de prévoyance

Les employeurs concluent un contrat d'adhésion avec la fondation. Le contrat d'adhésion transcrit la relation juridique et désigne le plan de prévoyance à appliquer.

Les prestations vieillesse se basent sur la primauté des cotisations et sont déterminées par le règlement en vigueur à partir du 1er janvier 2004.

Les prestations pour décès et invalidité se basent sur la primauté des prestations et sont déterminées par le salaire assuré au moment de la survenance d'un cas de prévoyance.

3.2 Financement, méthodes de financement

Les cotisations annuelles servent au financement du capital épargne vieillesse (primauté des cotisations) et à la couverture des coûts pour les prestations de risque (primauté des prestations).

Le montant des cotisations versées par les employeurs et par les employés est fixé dans les plans de prévoyance. L'employeur supporte au moins 50 pour cent des charges globales.

La cotisation de risque annuelle s'élève à 2,5 pour cent du salaire assuré.

Les prestations suivantes sont à la charge de la fondation sans augmentation de prime:

- les frais administratifs
- le versement au fonds de garantie selon l'article 59 de la LPP
- l'adaptation des rentes survivants et invalidité à l'évolution des prix conformément à l'article 36 LPP
- l'adaptation des rentes de vieillesse à l'évolution des prix dans le cadre des possibilités financières

L'obligation de cotiser des employeurs et des salariés commence avec le début de l'assurance et prend fin avec la retraite, le décès avant l'âge de la retraite, la dissolution ou l'interruption des rapports de travail. La libération du paiement des primes en cas d'incapacité de gain est réservée.

4. Principes d'évaluation et de présentation des comptes, permanence

4.1 Confirmation sur la présentation des comptes selon la Swiss GAAP RPC 26

La comptabilité, le bilan et les principes d'évaluation sont établis en fonction des dispositions du Code des obligations (CO) et de la LPP. Les comptes annuels, qui se composent du bilan, du compte d'exploitation et de l'annexe, donnent une image fidèle de la situation financière dans le sens de la législation sur la prévoyance professionnelle et correspondent aux dispositions de la Swiss GAAP RPC 26.

La première application a lieu avec les présents comptes annuels au 31 décembre 2004.

4.2 Principes comptables et d'évaluation

Les principes d'évaluation ci-après ont été appliqués au 31 décembre 2004. L'impact des changements des principes d'évaluation résultant de la première application de la Swiss RPC 26 est mentionné dans les chapitres 4.3 et 4.4 de l'annexe.

Créances

Les comptes courants de l'administration des immeubles s'élevant à 604 mille francs suisses, les divers débiteurs pour un montant de 72 mille francs suisses et le solde de l'impôt anticipé de 1'636 mille francs suisses sont résumés dans les créances.

Titres

L'évaluation des titres se fait aux valeurs du marché à la date du bilan. Les bénéfices et pertes de cours non réalisés sont comptabilisés dans le compte de résultat.

Conversion des monnaies étrangères

Les produits et charges en monnaies étrangères sont convertis aux cours du jour. Les actifs et dettes en monnaies étrangères sont évalués aux cours de fin d'année. Les bénéfices et pertes sur cours en résultant sont comptabilisés dans le compte de résultat.

Prêts hypothécaires

Les prêts hypothécaires sont comptabilisés selon leur valeur nominale. Des rectificatifs de valeurs correspondants sont établis pour les risques apparents. Aucun rectificatif de valeurs n'est actuellement nécessaire du point de vue économique.

Private Equity

Les Private Equity sont comptabilisés aux valeurs d'acquisitions diminuées des pertes de valeurs décelables.

Immeubles

Les immeubles sont capitalisés, avec un taux de 6 pour cent, à leur valeur de rendement. Les constructions en cours et les terrains sont portés au bilan à la valeur des frais accumulés.

Liste des immeubles au 31 décembre 2004

	Année de construction	Superficie du terrain en m2	Nombre d'immeubles					Nombre total d'appartements	Locaux commerciaux/bureaux	Places de parking et de garage	Nombre total d'objets en location	Valeur comptable en milliers de CHF	Valeur d'assurance en milliers de CHF	Recette de loyers en milliers de CHF	Rendement en %
			1 et 1 1/2 pièces	2 et 2 1/2 pièces	3 et 3 1/2 pièces	4 et 4 1/2 pièces	5 pièces et plus								
Aarberg															
Leimernweg 9/11/13	2001	1 381	3	6	6	5	3	20	22	42	5 410	4 200	326	6,03	
Leimernweg 17/19/21	2000	1 216	3	6	6	5	3	20	22	42	5 370	3 900	317	5,90	
Leimernweg 29/31/33	1999	1 180	3	4	5	7	3	19	22	41	5 470	4 302	324	5,92	
Berne															
Brunnmattstrasse 85	1962	583	1	6		4		10	2	5	17	2 150	1 648	146	6,79
Kollerweg 32	1964	1 136	1		1	1		2	1	35	38	4 025	3 979	240	5,96
Burgdorf															
Heimiswilstrasse 30/32/34/36	1980	4 593	4	4	5	8	19	7	43	50	93	11 600	10 122	696	6,00
Gland															
Rte Malagny 13/15	2000	3 412	2		2	18		20	30	50	7 800	5 279	482	6,18	
Ipsach															
Schürlistrasse 24	2002	1)	1			2	2	4	4	8	1 500	1 317	100	6,67	
Schürlistrasse 34	2001	1)	1		3	6	3	12	16	28	4 030	3 000	237	5,88	
Schürlistrasse 36	2003	1)	1		2	6		8	10	18	3 000	2 625	180	6,00	
Schürlistrasse 38	2002	1)	1		1	3	1	3	8	16	3 000	2 575	180	6,00	
Schürlistrasse 40	2002	1)	1		2	6		8	8	16	3 000	3 170	181	6,03	
Schürlistrasse 42	2003	1)	1		2	6		8	10	18	3 000	2 501	180	6,00	
Küngoldingen															
Hagmannstrasse 3/5	1995	1 811	2	2	4	6	2	14	18	32	4 440	3 921	267	6,01	
Villmergen															
Feldstrasse 7	2000	1 351	1		4	7	2	13	19	32	3 860	3 211	232	6,01	
Feldstrasse 11	2001	1 438	1		2	3	9	14	27	41	4 550	3 763	273	6,00	
Total			27	10	25	54	97	37	223	3 306	532	72 205	59 513	4 361	6,04

1) Superficie en m2 non encore connue; parcellement définitif non encore effectué.

Dettes

Les dettes sont comptabilisées aux valeurs nominales. Dans cette position, le fonds de sécurité est maintenu avec 635 mille francs suisses ainsi qu'avec 504 mille francs suisses provenant de versements que nous avons perçus par erreur et qui restent à éclaircir. Le montant général des créances s'élève à 73 mille francs suisses.

Capitaux de prévoyance et provisions techniques

Les capitaux de prévoyance et les provisions techniques sont déterminés chaque année par des experts selon des principes reconnus et sur des bases tirées directement de bases d'accès public (CFA 2000).

Réserves de fluctuation de valeurs

Les réserves de fluctuation de valeurs sont constituées pour des risques spécifiques du marché servant de base aux placements en vue de réaliser durablement les prestations promises. L'objectif fixé par le Conseil de fondation, sur la base de considérations économique-financières et de données actuelles, s'élève au 31 décembre 2004 à 15 pour cent. En raison du découvert non encore résorbé, les réserves de fluctuation de valeurs dissolues les années précédentes n'ont pu être à nouveau constituées.

Capital lié

Les capitaux de couverture nécessaires, les provisions de prévoyance et les réserves de fluctuation de risques sont vérifiés chaque année par des experts en assurance puis confirmés par une expertise actuarielle. Nous avons effectué toutes les adaptations nécessaires au cours de l'exercice.

4.3 Modification des principes comptables, d'évaluation et de présentation des comptes

Suite à l'application de Swiss GAAP RPC 26, les obligations ont été évaluées à la valeur du marché (année précédente: valeur nominale). Les immeubles ont été réévalués systématiquement sur la base de la méthode de valeur de rendement à la fin 2004. Les répercussions de ces modifications sur les comptes annuels sont présentées au chapitre 4.4 ci-dessous.

4.4 Explications relatives à la première application de la Swiss GAAP RPC 26

Les chiffres de l'exercice précédent du bilan n'ont pas été modifiés en valeur mais adaptés à la nouvelle présentation au même titre que les chiffres du compte d'exploitation. Les plus-values suivantes, attribuées aux biens de la fondation, résultent de cette adaptation.

	31.12.2004
Plus-value sur immeubles	1 630 000
Dissolution des réserves de fluctuation de valeurs	4 204 855
Total des attributions aux biens de la fondation	5 834 855

5. Risques actuariels / Couverture des risques / Degré de couverture

5.1 Nature de la couverture des risques, réassurances

La Fondation de prévoyance ASMAC est une institution de prévoyance autonome. L'expert en assurance a confirmé en 1996 que la fondation était en mesure d'assumer de manière autonome la gestion complète des risques décès et invalidité.

5.2 Développement et rémunération des avoirs-épargne en primauté des cotisations

	2004	2003
Capitaux d'épargne au 1er janvier	831 541 506	785 359 722
Cotisations d'épargne des salariés	49 767 533	49 893 441
Cotisations d'épargne de l'employeur	60 302 503	60 487 913
Capital d'épargne pour les assurés libérés des primes	873 258	823 272
Autres cotisations et apports	13 827	60 548
Apports de libre passage	47 474 449	43 747 505
Remboursements de versements anticipés pour la propriété du logement/divorce	687 410	775 130
Prestations de libre passage en cas de sortie	-120 767 437	-123 170 891
Retraits anticipés pour la propriété du logement/divorce	-12 971 712	-9 411 022
Prestations en capital au départ à la retraite	-1 584 843	-599 498
Capitaux pour les survivants	-3 610	-45 463
Dissolution des capitaux par suite de retraite	-1 804 679	-104 667
Dissolution des capitaux par suite de décès et d'invalidité	-778 772	-311 852
Rémunération des capitaux d'épargne	17 537 793	24 037 368
Capitaux d'épargne au 31 décembre	870 287 227	831 541 506

5.3 Total des avoirs de vieillesse selon la LPP

	2004	2003
Avoirs de vieillesse LPP (comptes-témoins)	338 857 187	317 887 528
Rémunération du capital épargne vieillesse	2,25%	3,25%

5.4 Développement du capital de couverture pour les retraités

	2004	2003
Capital de couverture au 1er janvier	78 965 574	88 800 000
Rentes de vieillesse	-478 190	-437 904
Rentes de survivants	-1 635 989	-1 857 609
Rentes d'invalidité	-4 144 336	-3 705 271
Constitution suite au départ à la retraite	1 804 679	104 667
Constitution suite au décès et à l'invalidité	778 772	311 852
Augmentation (+)/Dissolution (-) du capital de couverture des retraités	9 972 243	-4 250 162
Capital de couverture au 31 décembre	85 262 753	78 965 574

5.5 Résultats de la dernière expertise actuarielle

En tant qu'expert reconnu pour la prévoyance professionnelle, Hewitt Associates SA a réalisé l'expertise actuarielle pour la Fondation de prévoyance ASMAC en date du 31 décembre 2004/1er janvier 2005 et au vu des documents mis à disposition et de l'accord de l'organe de contrôle pour les comptes annuels, elle a pu attester les points suivants:

- La caisse n'est actuellement pas en mesure d'offrir la garantie qu'elle peut remplir à long terme ses engagements réglementaires calculés selon les bases techniques CFA 2000 à un taux de 4 pour cent.
- La caisse est en mesure de remplir ses engagements à court terme au sens des prestations de libre passage des assurés actifs et des capitaux de couverture des retraités au 31 décembre 2004/1er janvier 2005 selon les bases techniques CFA 2000 à un taux de 4 pour cent.
- La caisse doit reconstituer ses réserves de fluctuation des valeurs afin qu'elle puisse à nouveau atteindre la hauteur exigée par la politique de placement choisie.
- La caisse remplit les prescriptions légales concernant les mesures de sécurité grâce aux réserves de fluctuation des valeurs de 9,2 millions de francs suisses au passif du bilan actuariel.

Conformément à l'article 44 OPP 2, le Conseil de fondation s'engage à signaler les excédents de passif à l'Autorité de surveillance. Les mesures introduites, comme le montre le cours de la situation financière des deux dernières années, ont amélioré la caisse de façon marquante. Du point de vue de Hewitt Associates SA, il n'est donc pas nécessaire de prendre de nouvelles mesures.

5.6 Bases techniques et autres hypothèses significatives sur le plan actuariel

Base technique	CFA 2000
Taux technique p.a.	4%

Composition des provisions techniques	2004	2003
Réserves pour couverture des risques de fluctuations	9 200 000	9 200 000
Provisions pour prestations extraréglementaires	7 478 000	7 150 000
Total des provisions techniques	16 678 000	16 350 000

5.7 Degré de couverture selon l'art. 44 OPP 2	2004	2003
Actif (total du bilan)	968 322 364	898 348 729
Dettes	-1 208 588	-1 436 523
Compte de régulation passif	-187 747	-531 141
Provisions non techniques	0	-100 000
Fortune de prévoyance nette	966 926 029	896 281 065
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	972 227 980	931 061 935
Degré de couverture	99,45%	96,26%

6. Explications relatives aux placements et au résultat net des placements

6.1 Organisation de l'activité de placements, règlement de placement

Le Conseil de fondation en tant qu'organe supérieur assume la responsabilité des placements à moyen et long termes. Dans son règlement sur les placements, il a retenu l'organisation de l'administration des biens.

Au sein des dispositions de la LPP et du règlement de la fondation, le règlement sur les placements détermine les principes, les lignes directrices, les tâches et les compétences qui sont à respecter par la Fondation de prévoyance ASMAC dans la gestion des biens de la fondation.

Le Conseil de fondation a nommé un Comité chargé des placements. Les membres de ce comité sont mentionnés dans le chapitre 1.4. La gestion des biens s'effectue de manière interne.

6.2 Objectifs et calcul de la réserve de fluctuation de valeurs	2004	2003
Situation de la réserve de fluctuation de valeurs au 1er janvier	4 204 855	650 000
Dissolution provenant de la 1ère application de la Swiss GAAP RPC 26	-4 204 855	0
Constitution (+) à la charge/Dissolution (-) en faveur du compte d'exploitation	0	3 554 855
Réserve de fluctuation de valeurs au 31 décembre	0	4 204 855
Objectifs de la réserve de fluctuation de valeurs	145 000 000	135 000 000
Déficit dans la réserve	-145 000 000	-130 795 145
Placements de la fortune (aux valeurs effectives)	968 000 000	898 000 000
Réserve de fluctuation de valeurs comptabilisée en pour cent des placements	0,00%	0,47%
Objectif de la fluctuation de valeurs en pour cent des placements	14,98%	15,03%

6.3 Présentation des placements par catégories

Structure de dépôt stratégique (Asset Allocation)

Catégories de placements en pour cent	Fourchette		Stratégie	Etat		Etat	
	minimum	maximum		total	31.12.04	total	31.12.03
Valeurs nominales							
Liquidités	0,0	30,0	5,0		20,7		10,3
Hypothèques/Prêts*	5,0	20,0	16,0		5,2		6,7
Obligations CHF	10,0	30,0	20,0		17,9		19,4
Obligations en monnaies étrangères	8,0	18,0	13,0	54,0	15,0	58,8	18,6
Total	40,0	70,0		54,0		58,8	55,0
Biens corporels							
Actions Suisse	8,0	18,0	13,0		14,8		15,4
• en Blue Chips	6,0	18,0	7,0				
• en Small & Mid Caps	0,0	12,0	7,0				
Actions Etranger	8,0	18,0	13,0	26,0	9,1	23,9	11,3
• en Blue Chips	6,0	18,0	7,0				
• en Small & Mid Caps	0,0	12,0	7,0				
Immeubles	10,0	25,0	20,0	20,0	17,3	17,3	18,3
Total	30,0	60,0		46,0		41,2	45,0
Total valeurs nominales/biens corporels				100,0		100,0	100,0
Part en monnaies étrangères	10,0	30,0	26,0		29,3		31,4

* y compris contributions uniques auprès de compagnies d'assurances / libres depuis le 1er avril 2000, c'est-à-dire que l'article 55e OPP2 est résilié

Présentation des placements de la fortune par catégories

	31.12.2004 en milliers de CHF	31.12.2003 en milliers de CHF
Placements à court terme	206 516	97 646
Obligations		
• Confédération, cantons, assurances, banques	55 723	56 005
• Autres créanciers suisses en CHF	33 982	37 607
• Autres créanciers suisses en monnaie étrangère	0	0
• Créanciers étrangers en CHF	60 477	62 760
• Créanciers étrangers en monnaie étrangère	139 934	159 419
Actions		
• Suisse	114 395	121 666
• Etranger	98 779	110 021
• Options	0	0
Titres hypothécaires	27 526	27 000
Immeubles (Fonds)	77 297	72 733
Autres placements	0	0
Placements de capital auprès d'assurances	15 000	15 000
Titres	623 113	662 211
Hypothèques à taux fixe	26 307	31 231
Hypothèques à taux variable de 1er rang	6 362	10 658
Hypothèques à taux variable de 2ème rang	521	1 026
Placements hypothécaires	33 190	42 915
Private Equity (Actions et prêts)	10 999	1 444
Immeubles loués	72 205	73 417
Copropriétés	5 494	5 494
Terrains non bâtis	0	0
Constructions en cours	12 405	10 778
Immobilisations corporelles	149	93
Immeubles et immobilisations corporelles	90 253	89 782
Placements à long terme	757 555	796 352
Total des placements de capitaux	964 071	893 998

6.4 Explication du résultat net des placements

Performance des placements de la fortune en pour cent	2004	2003
Obligations Suisse	4,61	2,44
Obligations en monnaies étrangères	3,12	7,11
Actions Suisse en Blue Chips	7,26	24,18
Actions Suisse non-côtées	2,20	38,70
Actions Etranger en Blue Chips	-0,92	13,46
Actions Etranger non-côtées	11,80	23,05
LPP Mixta	4,44	7,10
Immofonds et participations	10,42	9,41
Immeubles	6,17	6,17
Hypothèques/Prêts	3,77	3,88
Performance de la fortune totale	4,48	10,59

7. Autres informations relatives à la situation financière

7.1 Découvert / Explication des mesures prises (Art. 44 OPP 2)

Le découvert de 10,1 pour cent survenu durant l'année 2001 a pu durant les dernières années être résorbé pour atteindre 0,55 pour cent grâce au produit des placements des biens et à l'excédent des primes de risque.

Annexe 1 / Liste des hôpitaux et institutions

Liste des hôpitaux et institutions

affiliés à la Fondation de prévoyance ASMAC
état au 1er janvier 2005

Argovie	Plan	Entreprise
aarReha Schinznach, Schinznach Bad	153	281
Bezirksspital Brugg, Brugg	153	285
Dres. Meier & Paul, Radiologiezentrum Fricktal, Möhlin	50	828
Gesundheitszentrum Fricktal, Spital Laufenburg, Laufenburg	154	284
Gesundheitszentrum Fricktal, Spital Rheinfelden, Rheinfelden	154	284
Kantonsspital Aarau AG, Aarau	153	276
Kantonsspital Baden AG, Baden	153	277
Klinik Barmelweid, Barmelweid	157	283
Klinik für Schlafmedizin AG, Zurzach	40	758
Klinik im Schachen, Aarau	40	299
Klinik Schützen, Rheinfelden	40	628
Kreisspital für das Freiamt, Muri	154	279
Kurzentrums Rheinfelden, Rheinfelden	40	772
Medizinisches Zentrum im Park, Schinznach-Bad	40	293
Pflegi Muri, Muri	154	292
Praxis Dr. Ch. Simonett, Frick	30	810
Praxis Dr. Etter, Aarau	40	855
Praxis Dr. Lauffer, Möriken	40	818
Praxis Dr. Pilgrim, Muri	50	719
Praxis Dr. Streit, Baden	40	698
Praxis Dr. Strub, Remetschwil	50	833
Praxis Dr. Wicki, Nussbaumen	40	616
Psychiatrische Klinik Königsfelden, Brugg	153	278
Regionalspital Leuggern, Leuggern	154	289
RehaClinic Zurzach, Zurzach	159	288
Rehaklinik Rheinfelden, Rheinfelden	154	286
Spital Menziken, Menziken	185	291
Spital Zofingen, Zofingen	154	280
SUVA Rehabilitationsklinik, Bellikon	189	294

Appenzell Rhodes-Extérieures	Plan	Entreprise
Praxis Dr. Kaufmann, Rehetobel	40	826
Spitalverbund AR, Kantonale Psychiatrische Klinik Herisau, Herisau	150	274
Spitalverbund AR, Kantonales Spital Heiden, Heiden	150	615
Spitalverbund AR, Kantonales Spital Herisau, Herisau	150	271

Bâle-Campagne	Plan	Entreprise
Ita Wegmann Klinik, Arlesheim	30	264
Kantonales Institut für Pathologie, Liestal	190	878
Kantonale Psychiatrische Dienste Liestal, Liestal	190	263
Kantonsspital Bruderholz, Bruderholz	190	261
Kantonsspital Laufen, Laufen	190	266
Kantonsspital Liestal, Liestal	190	262
Praxis Dr. Elmiger, Füllinsdorf	50	865
Praxis Dr. Styk, Oberwil	30	884
Praxis Dr. Thurthaler, Muttenz	40	807
Praxis Dr. Weber, Aesch	40	864
Praxisklinik Rennbahn, Muttenz	40	265
Sonnenhof, Arlesheim	40	791
Swiss Migraine Trust Foundation, Bottmingen	30	843
Verein pädagogisch-therapeutischer Institutionen für weibliche Jugendliche Basel, Reinach	30	835
Vista-Klinik, Binningen	40	456

Bâle-Ville	Plan	Entreprise
Adullam - Stiftung, Basel	40	834
Arbeitsgruppe Schweiz im 20. Jahrhundert, Basel	194	252
ARUD Basel, Basel	40	260
Bethesda-Spital Basel, Basel	148	255
Bürgerspital Basel, Basel	194	249
Crossklinik AG, Basel	40	783
Felix Platter-Spital, Basel	155	246
Gemeindespital Riehen, Riehen	194	571
Gesundheitsplan HMO, Basel	171	506
Hoffmann-La Roche, Basel (Betriebsärzte/-innen)	40	258
Kantonsspital Basel, Basel	155	241
Kinder- und Jugendpsychiatrische Universitätsklinik und -Polyklinik, Basel	155	614
MEDGATE AG, Basel	194	722
Praxis Dr. Bruederlin, Basel	40	792
Psychiatrische Universitätsklinik Basel, Basel	155	244
REHAB Basel AG, Basel	194	510
Sanitätsdepartement Kanton Basel-Stadt, Basel	155	243
Schmerzklinik Kirschgarten, Basel	30	802
Schweizerische Treuhandgesellschaft, Basel	30	421
St. Claraspital AG, Basel	144	248
Stiftung Tumorbank, Riehen	30	847
Universität Basel, Basel	194	242
Universitäts-Kinderspital beider Basel UKBB, Basel	194	602
Wolff System AG, Basel	40	603

Berne	Plan	Entreprise
Akutspital Riggisberg, Riggisberg	117	198
Alters- und Pflegeheim Wattenwil, Wattenwil	40	842
ARUD Biel, Biel	109	185
Ärzte-Pool Brunnhof, Bern	30	775
Berner REHA Zentrum Heiligenschwendi, Heiligenschwendi	109	659
Bezirksspital Belp, Belp	50	193
Bezirksspital Saanen, Saanen	40	199
Diagnostik AG der Spitäler Frutigen / Meiringen / Interlaken, Unterseen	109	773
FMI AG, Bezirksspital Oberhasli, Meiringen	112	170
FMI AG, Spital Frutigen, Frutigen	109	194
FMI AG, Spital Interlaken, Unterseen	109	168
Hôpital du Jura bernois SA, Moutier	169	172
IKS Bern, Bern	40	203
Inselspital Bern, Bern	127	188
Kardiologische Praxis Dres. C.-A. Chételat und A. Hagmann, Bern	40	742
Klinik Beau-Site AG, Bern	113	171
Klinik Bethesda, Tschugg	40	204
Klinik Linde, Biel	40	209
Klinik SGM, Langenthal	40	207
Klinik Sonnenhof AG, Bern	109	177
Kollegium für Hausarztmedizin KHM, Bern	188	631
Lindenhofspital, Bern	40	702
MEDI 24, Bern	40	716
Orthopädisches Zentrum OZM, Münsingen	40	876
Praxis Bubenberg AG, Bern	30	819
Praxis Dr. Abbühl, Biglen	40	813
Praxis Dr. Christen, Thun	40	646
Praxis Dr. Fischer, Ostermundigen	40	484
Praxis Dr. Gross, Lenk	40	573
Praxis Dr. Keller, Bern	40	851
Praxis Dr. Leu, Studen	40	832
Praxis Dr. Leuenberger, Burgdorf	50	856
Praxis Dr. Nidecker, Erlach	50	705
Praxis Dr. Niklaus, Lenk	40	482
Praxis Dr. Nyffenegger, Uetendorf	40	459
Praxis Dr. Rothenbühler, Lyss	40	869
Praxis Dr. Schmid, Belp	50	838
Praxis Dr. Schmid-Messerli, Bern	40	766
Praxis Dr. Strupler, Grindelwald	50	700
Praxis Dr. Sutter, Worb	40	662
Praxis Dr. Vogt, Bern	40	744
Praxis Dr. von Ruetten, Gümligen	40	845
Praxis Dr. Wyss, Langenthal	40	761
Privatklinik Reichenbach bei Meiringen, Meiringen	30	433
Privatklinik Wyss AG, Münchenbuchsee	193	189
Psychiatrische Klinik Bellelay, Bellelay	127	417
Psychiatrische Klinik Münsingen, Münsingen	127	417
Psychiatrische Universitätsklinik Bern, Bern	127	417

Berne	Plan	Entreprise
Regionales Spitalzentrum Aare-/Kiesental, Münsingen	118	176
Regionalspital Emmental, Standort Burgdorf, Burgdorf	109	169
Salem - Spital, Bern	113	858
Schönberg Gunten, Gunten am Thunersee	40	805
Spital Aarberg, Aarberg	109	192
Spital Thun-Simmental AG, Thun	109	167
Spitalzentrum Biel-Bienne, Biel	109	180
SRO Spital Region Oberaargau AG, Langenthal	109	166
Tiefenauspital, Bern	117	190
Universität Bern, Bern	127	417
Universität Bern, Drittkredite, Bern	127	417
Verein VMA, Bern	30	860
Wysshölzli, Herzogenbuchsee	40	525
Z.E.N., Biel	40	812
Zieglerspital, Bern	117	175

Fribourg	Plan	Entreprise
CORALISA SA, Centre de Santé la Corbière, Fribourg	142	229
Spital des Sensebezirks, Tafers	40	231

Glaris	Plan	Entreprise
Höhenklinik Braunwald, Braunwald	187	222
Kantonsspital Glarus, Glarus	135	221
Kinderarztpraxis Damman/Good, Mels	40	788
Praxis Dr. Dahler, Glarus	40	487
Praxis Dr. Smaadahl, Glarus	40	825
Praxis Dr. von Saal, Näfels	40	836
Praxis Dr. Weber, Mels	50	799

Grisons	Plan	Entreprise
Kreuzspital Chur, Chur	167	337
Ospidal Casa di Cura Bregaglia, Promontogno	40	870
Ospidal d'Engiadina Bassa, Scuol	40	341
Ospidal Val Müstair, Müstair	50	657
Praxis Dr. Egger, Klosters	50	686
Praxis Dr. Fischbacher, Camischolas	30	854
Praxis Dr. Huber, Cazis	40	871
Praxis Dr. Mannhart, Churwalden	40	809
Praxis Dr. Roethlisberger, Arosa	50	846
Praxis Dr. Zinsli, Chur	40	786
Rätisches Kantons- und Regionalspital, Chur	167	329
Regionalspital Prättigau, Schiers	167	338
Regionalspital Surselva, Ilanz	202	328
Rehabilitationszentrum Seewis, Seewis	40	760
Spital Davos, Davos-Platz	40	539
Spital Oberengadin, Samedan	167	330
Stiftung für Kinder- und Jugendpsychiatrie, Chur	167	336
Thurgauer Schaffhauser Höhenklinik, Davos	201	331
Zürcher Höhenklinik Davos, Davos Clavadel	100	335

Jura	Plan	Entreprise
Hôpital du Jura, Delémont	203	886

Lucerne	Plan	Entreprise
AAO AG, Sursee	40	437
Institut für medizinische Radiologie St. Anna, Luzern	30	753
Kantonales Spital Sursee-Wolhusen, Sursee	129	213
Kantonales Spital Wolhusen, Wolhusen	129	214
Kantonsspital Luzern, Luzern	129	212
KSM Luzern, Luzern	40	797
Permanence Medical Center, Luzern	50	806
Praxis Dr. Eberli, Hochdorf	30	721
Praxis Dr. Estermann, Schötz/Dorfchärn	50	515
Psychiatriezentrum Luzerner Landschaft, St. Urban	129	215
Schweizer Paraplegiker Forschung AG, Nottwil	131	848
Schweizer Paraplegiker-Zentrum, Nottwil	131	217
SolidarMed, Luzern	130	216
Tierheim an der Ron, Root	50	605

Neuchâtel	Plan	Entreprise
AIMS, Cernier	40	455
Hôpital de la Béroche, Saint-Aubin	40	586
Hôpital de La Chaux-de-Fonds, La Chaux-de-Fonds	176	389
Hôpital de la Providence, Neuchâtel	40	391
Hôpital du Locle, Le Locle	40	390
Hôpitaux Cadolles-Pourtalès, Neuchâtel	175	387

Nidwald	Plan	Entreprise
Kantonsspital Nidwalden, Stans	138	224
Praxis Dr. Sigg, Hergiswil	50	622

Obwald	Plan	Entreprise
Kantonsspital Obwalden, Sarnen	137	223

Schaffhouse	Plan	Entreprise
Kantonsspital Schaffhausen, Schaffhausen	149	267
Klinik Belair, Schaffhausen	30	270
Psychiatrische Klinik Breitenau, Schaffhausen	149	268

Schwyz	Plan	Entreprise
Aeskulap Klinik, Brunnen	50	801
InoHealth AG, Freienbach	30	861
Regionalspital Lachen, Lachen	134	219
Sozialpsychiatrischer Dienst, Goldau	139	645
Spital Schwyz, Schwyz	134	220
Stiftung für Kinder- und Jugendpsychiatrische Dienste Schwyz, Goldau	139	767

Soleure	Plan	Entreprise
Bürgerspital Solothurn, Solothurn	143	234
Frauenpraxis Runa, Solothurn	40	875
Hypno Care, Oensingen	40	817
Kantonsspital Olten, Olten	143	233
Klinik Pallas AG, Olten	40	824
RODIAG Diagnostic Centers, Olten	40	549
Praxis Dr. Kurt, Solothurn	40	882
Praxis Dr. Rutar, Kriegstetten	40	815
Praxis Dr. Salvetti, Olten	50	853
Psychiatrische Dienste des Kantons Solothurn, Solothurn	143	236
Solothurner Höhenklinik, Allerheiligenberg	143	238
Spital Dornach, Dornach	143	235
Spital Grenchen, Grenchen	143	232
Tagesklinik im Spitalpark AG, Olten	40	863

Saint-Gall	Plan	Entreprise
Bürgerspital St. Gallen, St. Gallen	162	319
Dres. F. Fust & W. Rudolph, Kirchberg	40	830
Forschungsstelle für Umweltbeobachtung, Rapperswil	187	503
Infomed Verlags-AG, Wil	40	206
Kantonale Laboratorien St. Gallen, St. Gallen	162	303
Kantonale Psychiatrische Dienste - Sektor Nord, Wil	162	310
Kantonale Psychiatrische Dienste - Sektor Süd, Pfäfers	162	309
Kantonale Verwaltung St. Gallen, St. Gallen	162	508
Kantonales Spital Altstätten, Altstätten	162	308
Kantonales Spital Flawil, Flawil	162	306
Kantonales Spital Grabs, Grabs	162	305
Kantonales Spital Walenstadt, Walenstadt	162	311
Kantonales Spital Wattwil, Wattwil	162	313
Kantonsspital St. Gallen, St. Gallen	162	302
Klinik Valens, Valens	163	312
Kollegium für Hausarztmedizin KOHAM, St. Gallen	188	678
Krebsliga St. Gallen - Appenzell, Abtwil	40	629
Orthopädie am Rosenberg, St. Gallen	30	839
Ostschweizer Kinderspital St. Gallen, St. Gallen	198	317
Praxis Dr. Bachmann, Bad Ragaz	40	782
Praxis Dr. Benz, Staad	40	749
Praxis Dr. Otremba, St. Gallen	40	712
Praxis Dr. Schibler, St. Gallen	50	849
Sonnenhof Kinder- und Jugendpsychiatrisches Zentrum, Ganterschwil	30	703
Spital Linth, Uznach	162	304
Spital Wil, Wil	162	316
Stiftung Kinder- und Jugendpsychiatrische Dienste, St. Gallen	197	320
SVA St. Gallen, St. Gallen	30	852
Tagesklinik Prof. Dr. Bangerter AG, Gossau	50	816
Verein David, St. Gallen	40	763

Tessin	Plan	Entreprise
Clinica Hildebrand, Brissago	40	394

Thurgovie	Plan	Entreprise
Humaine Klinik Zihlschlacht AG, Zihlschlacht	40	504
Kantonale Psychiatrische Klinik Münsterlingen, Münsterlingen	165	324
Kantonsspital Frauenfeld, Frauenfeld	165	322
Kantonsspital Münsterlingen, Münsterlingen	165	323
Klinik Schloss Mammern, Mammern	40	524
Praxis Dr. Böhm, Frauenfeld	40	831
Praxis Dr. Bucher, Frauenfeld	40	670
Praxis Dr. Gugg, Frauenfeld	40	748
Praxis Dr. Haeusermann, Dussnang	40	829
Praxis Dr. Zuppinger, Kreuzlingen	40	862
Psychiatrische Klinik Littenheid, Littenheid	40	325
Thurgauer Klinik St. Katharinental, Diessenhofen	165	533

Uri	Plan	Entreprise
Kantonsspital Uri, Altdorf	132	218

Vaud	Plan	Entreprise
Administration des Hospices cantonaux, Lausanne	170	530
Centre Hospitalier Universitaire Vaudois, Lausanne	170	354
Centre Hospitalier Yverdon Chamblon, Chamblon	169	364
Centre Pluridisciplinaire d'Oncologie, Lausanne	195	377
Département universitaire de médecine & santé communautaire, Lausanne	170	344
EHC-Hôpital de Morges, Morges	169	360
Fondation CRS, Lausanne	40	658
Fondation de Nant, Corsier-sur-Vevey	169	363
Fondation Rive-Neuve, Villeneuve	40	850
Foundation EuroVacc, Epalinges	30	866
Groupement Hospitalier de l'Ouest Lémanique SA GHOL, Nyon	169	373
Hôpital de Lavaux, Cully	169	462
Hôpital du Chablais, Aigle	169	370
Hôpital du Pays-d'Enhaut, Château-d'Oex	169	365
Hôpital Intercantonal de la Broye, Payerne	169	361
Hôpital Ophtalmique Jules Gonin, Lausanne	172	359
Hôpital Riviera, Vevey	169	358
Institut Universitaire Romand de Santé au Travail, Lausanne	195	357
Institution de Lavigny, Lavigny	169	362
ISDE, Corcelles-sur-Chavornay	40	617
Policlinique Médicale Universitaire, Lausanne	195	355
Praxis Dr. Zwahlen, Vallorbe	30	804
resHO réseau des soins Hospitaliers St. Loup Orbe La Vallée, Pompaples	169	368
Secteur psychiatrique Centre, Prilly	170	348
Secteur psychiatrique Nord, Yverdon	170	352
Secteur psychiatrique Ouest, Prangins	170	349
Université de Lausanne, Lausanne - Dorigny	195	343

Valais	Plan	Entreprise
Berner Klinik Montana, Montana - Vermala	199	383
Luzerner Höhenklinik, Montana	129	381
Oberwalliser Kreisspital, Brig	191	385
Policlinique de Verbier SA, Verbier	50	644
RZL Rehabilitationszentrum Leukerbad AG, Leukerbad	174	382
SUVA Clinique romande de réadaptation, Sion	189	673

Zoug	Plan	Entreprise
Diakonieverband Ländli, Oberägeri	30	718
Praxis Dr. Illi, Hünenberg	50	800

Zurich	Plan	Entreprise
Airport Medical Center, Zürich-Flughafen	40	523
Anstellungen aus Treuhand, Zürich	101	841
ARUD Zürich, Zürich	50	165
Ärztegemeinschaft Anästhesiologie Klinik im Park, Zürich	200	840
Ärztegemeinschaft Hirslanden, Thalwil	200	756
Bezirksspital Affoltern, Affoltern am Albis	100	119
Bircher Klinik Susenberg, Zürich	40	569
Diakoniewerk Neumünster, Zollikerberg	30	419
Drittmittel, Zürich	101	129
ETH, Zürich	40	442
Förderverein Rindergesundheitsdienst, Lindau	30	844
Forel-Klinik, Ellikon an der Thur	30	155
Gemeinschaftspraxis Rageth, Zürich	30	859
Genes-4U AG, Zürich	30	837
Gesundheitsversorgung Zürcher Oberland - GZO, Wetzikon	100	125
Haus Wäckerling, Altersheim, Uetikon am See	30	857
Hinderer Holding AG, Oetwil am See	104	140
Hohenegg Klinik für Psychiatrie und Psychotherapie, Meilen	100	118
ipw Integrierte Psychiatrie Winterthur, Winterthur	102	731
Kantonsspital Winterthur, Winterthur	102	84
Kinder- und Jugendpsychiatrischer Dienst des Kantons Zürich, Zürich	102	90
Kinderspital Zürich, Zürich	100	120
Klinik am Zürichberg, Zürich	50	152
Klinik Hirslanden, Zürich	40	436
Krankenheim Bächli, Bassersdorf	30	422
Kreisspital Männedorf, Männedorf	100	122
Maternité Inselhof, Zürich	107	115
medicine & consulting GmbH VSC, Zürich	30	880
MediX Gruppenpraxis AG, Zürich	30	872
Molecular Partners AG, Zürich	30	867
Nationalfonds, Zürich	101	735
Organisch-chemisches Institut Prof. Dr. H. Heimgartner, Zürich	196	143
Organisch-chemisches Institut Prof. Dr. J. A. Robinson, Zürich	196	110
Organisch-chemisches Institut Prof. Dr. J. S. Siegel, Zürich	196	131
Paracelsus-Spital, Richterswil	105	141
Praxis Dr. Angele, Elgg	40	662
Praxis Dr. Bachmann, Zürich	30	778
Praxis Dr. Ben-Shmuel, Zürich	50	672
Praxis Dr. Bircher, Wetzikon	30	750
Praxis Dr. Egli, Hinwil	40	874
Praxis Dr. Haefner, Zürich	40	822

Zürich	Plan	Entreprise
Praxis Dr. Küng, Zürich	50	671
Praxis Dr. Nussbaum, Kloten	40	654
Praxis Dr. Rösli, Winterthur	50	728
Praxis Dr. Rueger, Oberstammheim	30	808
Praxis Dr. Rumetsch, Oberstammheim	50	821
Praxis Dr. Scherrer, Wetzikon	50	803
Praxis Dr. Stierlin, Andelfingen	50	868
Praxis Dr. Zangger, Uster	40	827
Psychiatriezentrum Hard, Embrach	102	88
Psychiatriezentrum Männedorf PZM AG, Männedorf	30	823
Psychiatriezentrum Rheinau, Rheinau	102	87
Psychiatrische Universitätsklinik, Zürich	102	86
REGA Schweizerische Rettungsflugwacht, Zürich	192	156
Sanatorium Kilchberg, Kilchberg	103	139
Schweizerisches Epilepsie-Zentrum, Zürich	100	123
Schweizerisches Toxikologisches Informationszentrum, Zürich	186	500
Seismo Verlag AG, Zürich	30	427
Sozialdepartement der Stadt Zürich, Zürich	107	148
Sozialökonomisches Seminar Prof. Dr. P. Zweifel, Zürich	196	144
Spital Bülach, Bülach	100	111
Spital Limmattal, Schlieren	100	153
Spital Uster, Uster	100	116
Spital Zimmerberg, Horgen	100	112
Spital Zollikerberg, Zollikerberg	100	114
Stadtärztlicher Dienst, Zürich	107	147
Stadtspital Triemli, Zürich	107	146
Stadtspital Waid, Zürich	107	145
Stiftung SOMOSA, Winterthur	40	452
Treuhänderisch verwaltete Drittmittel (Universität Zürich)	101	841
Universität Zürich (Vorsorgeplan Universität Zürich), Zürich	101	734
Universitätsklinik Balgrist, Zürich	100	121
Universitätsspital Zürich, Zürich	102	85
Verein für medizinische Qualitätskontrolle, Zürich	30	729
VSAO Sektion Zürich, Uster	30	877
Wilhelm Schulthess Klinik, Zürich	100	124
WintiMed AG, Zürich	171	873
Zürcher Höhenklinik Wald, Faltigberg	100	127
Zürcher Lighthouse, Zürich	40	621



PricewaterhouseCoopers AG
Hallerstrasse 10
Postfach
3001 Bern
Telefon 031 306 81 11
Fax 031 306 81 15

Rapport de l'organe de contrôle
au Conseil de Fondation de la
Fondation de prévoyance ASMAC
Berne

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié la légalité des comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et annexe), de la gestion et des placements ainsi que des comptes de vieillesse de la Fondation de prévoyance ASMAC pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2004.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, de la gestion et des placements ainsi que des comptes de vieillesse incombe au conseil de fondation, alors que notre mission consiste à les vérifier et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la comptabilité, à l'établissement des comptes annuels, aux placements et aux principales décisions en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. La vérification de la gestion consiste à constater si les dispositions légales et réglementaires concernant l'organisation, l'administration, le prélèvement des cotisations et le versement des prestations sont respectées. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes annuels, la gestion et les placements ainsi que les comptes de vieillesse sont conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation et aux règlements.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Le découvert de la fondation s'élève à CHF 5'301'951. Le conseil de fondation doit introduire des mesures en vue de résorber ce découvert (Art. 44 OPP 2).

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes de la Swiss GAAP RPC 26. Les principes d'évaluation, le traitement des chiffres de l'exercice précédent ainsi que d'autres mesures de la première application de la Swiss GAAP RPC 26 sont expliquées dans l'annexe aux comptes annuels.

PricewaterhouseCoopers SA


Hansjörg Sägesser


Thanh Tin Phan

Berne, le 30 mai 2005

Annexe

- comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, annexe)